

Le Canard des Valericains



Le Mot du Maire

L

e Conseil Municipal vient d'adopter le budget de notre Commune pour l'année 2016. Il ressort de nos débats que nos finances sont particulièrement saines malgré un contexte inédit de baisse des dotations de l'Etat. Nos dépenses prévisionnelles de fonctionnement demeurent contenues et nous dégageons une capacité

d'investissement qui nous permet d'engager des travaux d'amélioration de notre quotidien sans avoir recours à l'emprunt. Ainsi cette année encore, notre commune ne s'endettera pas pour ses projets en cours ou qui sont programmés en 2016. De nouveaux travaux de voiries vont bientôt démarrer, rue des Champs Verts et rue de Rossigny notamment, tandis que ceux de la rue d'Argoules se poursuivent et que des études sont engagées pour l'amélioration de la rue de Beauchamps et de la route de Ribeuville. Cette année devrait voir tous ces travaux se concrétiser.

Dans le dossier du mois vous retrouverez les principaux investissements pour 2016 et la mise en réserve d'une épargne destinée à participer au financement des travaux à venir à l'entrepôt des sels.

Les taux d'imposition (taxe d'habitation, taxe foncière, taxe sur le foncier non bâti) n'augmenteront pas, ils sont les mêmes depuis 2001 notamment grâce aux efforts que nous faisons au quotidien pour maîtriser nos dépenses et à la diversification de nos recettes. Ainsi le stationnement payant dans notre commune représente plus de 37% de notre fiscalité locale. Aujourd'hui la contribution de celles et ceux qui stationnent à Saint-Valery-sur-Somme pour leur plaisir nous permet de réaliser des projets d'aménagement de notre commune pour le bien-être de tous dans nos quartiers. Ce bien vivre à St Valery, dans une ville accueillante et ambitieuse, constitue la feuille de route de l'équipe municipale qui ne s'en départira pas.

Stéphane Haussoulier

Vice-président du Conseil Départemental de la Somme
Président de la Communauté de Communes de la Baie de Somme Sud
Maire de Saint-Valery-sur-Somme

Une équipe d'infirmières se forme

Après 17 années d'activité en tant qu'infirmière libérale, Isabelle Sauvage s'associe à Valérie Leleu et Julie Pruvost, ses remplaçantes, afin d'assurer les soins 7 jours/7 et de partager les tâches administratives. Les trois associées interviennent à domicile sur Saint-Valery et ses alentours, dans un rayon de 10 km, et reçoivent sur rendez-vous au cabinet situé au 27/29 quai Perrée. Bienvenue à cette équipe sympathique, disponible et proche de ses patients. Contact : 06 10 50 24 31.



Votre maison est mal isolée ? vous envisagez des travaux de rénovation ?
Bénéficiez des aides proposées par le dispositif Pass Rénovation Habitat. Une réunion d'information aura lieu le mercredi 11 mai à 18h, salle Adrien Huguet.

S
O
M
M
A
I
R
E

► Pages 2 et 3

Dossier sur les finances communales

► Page 4

Agenda des animations et des rendez-vous associatifs

Au cimetière

Dans le premier cimetière, le plus ancien de Saint-Valery-sur-Somme, de nombreuses concessions funéraires attribuées depuis plus de trente ans, sont en état d'abandon. Pour la salubrité et le bon ordre du cimetière, la commune engage une procédure de reprise des concessions. La démarche étant longue et complexe, le cimetière a été sectorisé en plusieurs zones. Les familles concernées par les sépultures recensées sont invitées à contacter la mairie.

Divagation de chats

Un appel à la vigilance est demandé aux propriétaires de chats domestiques. En effet dans certains quartiers la divagation de chats cause des nuisances en tout genre. De nombreuses plaintes sont enregistrées par la police municipale pour des sacs poubelle éventrés et étalés sur la voie publique. Parfois l'animal domestique entre par la fenêtre d'un voisin sans y être invité. Nous rappelons que les animaux domestiques ne doivent pas divaguer et qu'ils doivent être tenus en laisse sur la voie publique.

Les finances de la ville

Réuni le 14 avril dernier, le conseil municipal a adopté le budget primitif 2016. Sensiblement identique à l'exercice précédent le budget s'élève à 9 017 000 euros. Il s'équilibre en section de fonctionnement à 4 900 000 € et en section d'investissement à 4 117 000 €. L'équilibre du budget est atteint encore sans augmentation des taux d'imposition de la commune bien que la dotation globale de fonctionnement (versée par l'Etat) diminue.

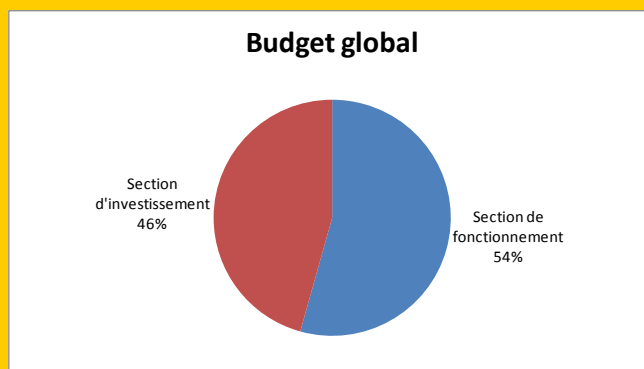
► Les dépenses sont notamment supportées par la manne du stationnement payant (620 000 €) et la redevance du domaine public (220 000 €) notamment les terrasses. Ces produits représentent aujourd'hui 37 % de nos recettes fiscales, ce qui nous a permis d'accroître nos investissements sans avoir à augmenter les taux d'imposition depuis 2001.

► Sans avoir recours à l'emprunt, la commune va engager 2 152 000 € de travaux dont 1 475 000 € prélevés sur la section de fonctionnement, le restant étant des fonds de compensation de TVA et des subventions.

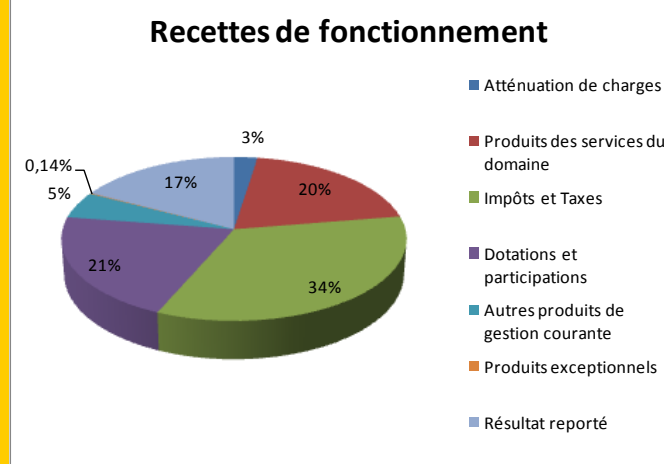
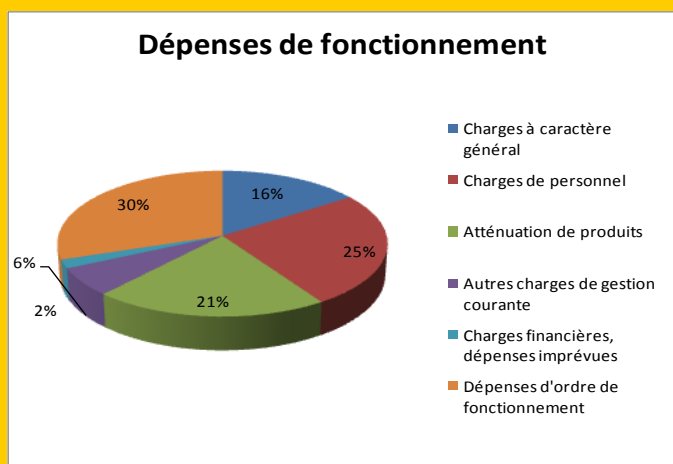
► **Fonctionnement** : par rapport à la moyenne nationale les charges réelles de la commune sont 14% moins élevées alors que ses produits sont de 17% plus élevés.

► **Endettement de la ville** : le remboursement annuel de la dette s'élève à 240 000 € ; elle correspond à l'opération du Cap Hornu des années 80 (construction du village vacances). Après un procès qui aura duré 20 ans la commune rembourse la dette ; A terme elle deviendra propriétaire des murs et de la propriété commerciale.

► En fonction du caractère touristique de la commune (2 739 habitants permanents) la population fictive prise en compte pour la Dotation Globale de Fonctionnement est de 3 523 habitants (année 2015), ce qui permet de tempérer les fluctuations saisonnières.



Le budget primitif c'est le budget prévisionnel de la commune. Il définit les orientations pour l'année. La structure d'un budget intègre la section de fonctionnement et la section d'investissement qui se composent de dépenses et de recettes.



Les dépenses de fonctionnement

Elles servent à pourvoir aux besoins de la commune au quotidien : entretien des bâtiments, voiries, charges du personnel, subventions aux associations, frais divers.

Parmi les recettes de la section de fonctionnement

Redevance d'occupation du Domaine public : 220 000 €
Droit de stationnement et de location : 620 000 €
Taxe d'habitation, taxe foncière et taxe sur le foncier non bâti : 1 492 164 €

Les budgets annexes de la ville

► **Le budget annexe du service de l'eau et d'assainissement** s'équilibre à 2 465 000 €.

La section d'exploitation se chiffre à 1 231 000 €. Les dépenses concernent notamment l'entretien de la station d'épuration performante et conforme à la réglementation.

Le montant total de la section d'investissement s'élève à 1 234 000 €. Parmi les investissements : le remplacement des canalisations d'eau potable (rue d'Argoules, rue des Champs Verts), sécurisation du point de captage.

► **Le budget du camping municipal**, en délégation de service public, s'équilibre à 98 590 euros.

La section d'exploitation s'élève à 90 000 € et la section d'investissement à 98 590 €.

Les finances de la ville

Parmi les principaux investissements inscrits au budget primitif 2016

- Réhabilitation de l'Entrepôt des Sels en complexe culturel et de tourisme d'affaire - travaux provisoires : 743 400 €
- Rénovation des remparts et soutènement : 582 300 €
- Création du club house du Football Club : 307 000 € (subvention Jeunesse et Sports de 65 000 €)
- Port de plaisance, remplacement des pieux : 328 700 € (participation Département + Sport Nautique Valericain)
- Base de sports de nature : 300 000 € (subventions sur l'ensemble du projet pour un montant total de 830 000 €)
- Toiture de l'église et parvis : 169 800 € (subvention : 25 000 €)
- Parking à proximité de l'hôpital : 100 000 €
- Mur de soutènement de la rue d'Argoules : 88 000 €
- Programme éclairage public : 80 000 € (subventions : 15000 €)
- Travaux sur les orgues : 65 300 €
- Sanitaires au parking du docteur Lomier : 60 000 €
- Espace Sports : 50 000 €
- Travaux logements et bâtiments communaux : 45 000 €
- Travaux cour intérieure de la mairie, salles Dastis et du patrimoine : 40 000 €
- Réfection du mur rue haute des remparts : 45 000 €
- démolition des anciens ateliers : 30 000 €
- Achat de matériel pour le services des espaces verts (pour le passage au zéro phytosanitaire) : 25 000 €
- Réfection de l'estacade : 22 000 €
- Mobilier urbain et panneaux de signalisation 20 000 €
- Aménagement de dix places de stationnement à la gare 20 000 €

1 475 000 euros

C'est la somme prélevée de nos recettes de fonctionnement pour investir sans emprunter

- Acquisition de nouveaux jeux pour l'aire du « trou de la page » : 20 000 €
- Changement de la chaudière de l'école maternelle : 17 000 €
- Voute de la cave de la mairie déplacement de la chaufferie : 15 000 €
- Illuminations de Noël : 15 000 €
- Praticables : 9 500 €
- Achat d'un plancher : 8 000 €
- Plantation d'arbustes : 7 500 €
- Petit patrimoine : 5 000 €
- Vidéo surveillance à l'église : 5 000 €
- Achat de tables et de chaises : 5 000 €

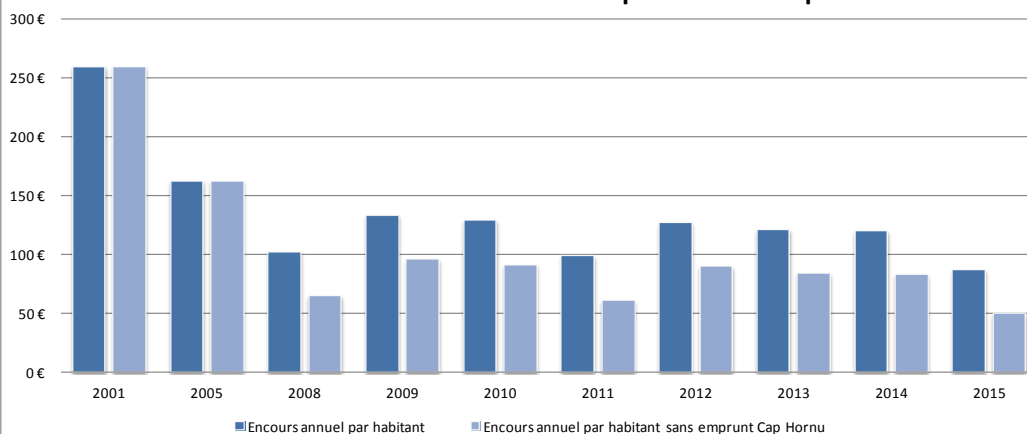
Taux des taxes d'imposition Pas d'augmentation depuis 2001

Taxe d'habitation : 16,13 %

Taxe Foncier bâti : 21,08 %

Taxe Foncier non bâti : 43,24 %

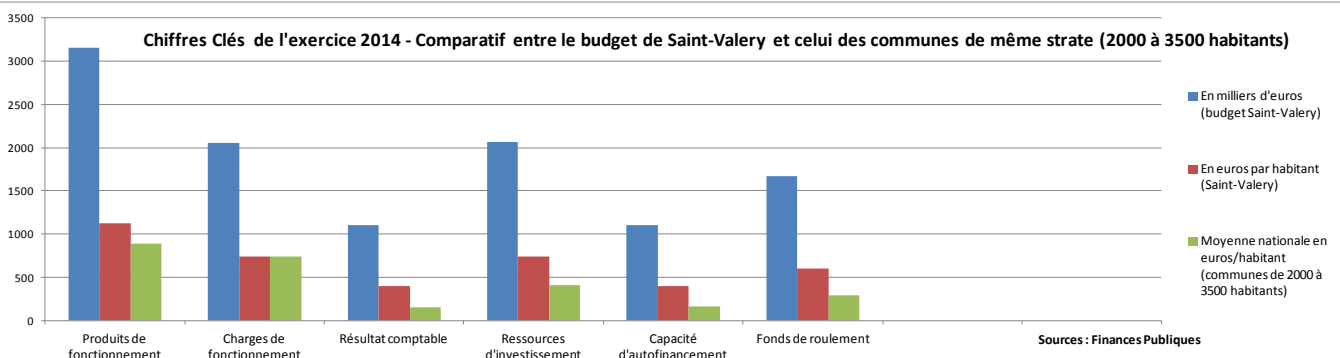
Evolution de la dette de la ville par habitant et par an



Sans compter le prêt relatif à l'opération du Cap Hornu liée à la gestion de ce dossier dans les années 80, la dette par habitant a baissé de 80,7% entre 2001 et 2015.

L'annuité de la dette annuelle est de 50 € par habitant (hors Cap Hornu)

Chiffres Clés de l'exercice 2014 - Comparatif entre le budget de Saint-Valery et celui des communes de même strate (2000 à 3500 habitants)



Population de Saint-Valery-sur-Somme en vigueur au 1er janvier 2014 : 2796 habitants.

A l'agenda

| Date, horaire, lieu | Evénements |
|--|--|
| Jusqu'au 4 septembre Galerie Maznel (Fermé le mercredi) | Exposition de la nouvelle sélection d'art contemporain de dix artistes et d'une centaine d'œuvres. Peinture à l'huile ou à l'acrylique, céramique et sculpture |
| Jusqu'au 12 juin Hôtel Picardia | Exposition des toiles de Christian Deloison |
| Du 5 au 8 mai Cachot - Porte de Nevers | Exposition « Peintures en liberté au cachot » de Françoise Patrigeon. Ouvert 11h/13h - 14h/18h30 |
| 6 et 7 mai à 20h30 Dimanche 8 mai à 16h Tribunal de commerce | Cabaret loufoque proposé par la troupe Solilès qui mettra en scène Dranem, comique troupier. Tarifs : 14€ et 11€. Contact : 06 32 60 16 59. |
| Dimanche 8 mai à 12h15 Monument aux Morts | Commémoration du 8 mai 1945. A 12h, formation du cortège place Saint-Martin à l'issue d'une messe dite à 11h à la mémoire des civils et militaires tombés au champ d'honneur. Cérémonie au monument aux Morts et au cimetière militaire, puis vin d'honneur à la mairie. |
| Mercredi 11 mai à 18 h Salle Adrien Huguet | Réunion publique d'information sur le dispositif Picardie Pass Renovation. Contact : 03 22 60 09 99 - Communauté de communes de la Baie de Somme Sud |
| Du 10 au 16 mai Cachot Porte de Nevers | Exposition de Régis Lohé « la campagne en miniatures ». Ouvert de 9h à 19h |
| Du 13 au 18 mai Tribunal de commerce | Exposition de peintures de Pierre Ducastel. 10h/19 h tous les jours sauf jeudi 15h/19h |
| Samedi 21 mai à 16h Chapelle des Marins | Audition de la classe de chant de l'école de musique intercommunale, encadrée par Eric de Gioannini. Accompagnement au piano par Charles Helou. Entrée gratuite. |
| Dimanche 22 mai | Bourse aux plantes de l'Herbarium dans les rues fleuries. Contact : 03 22 26 69 37 |
| 21 et 22 mai 10h/18h Tribunal de commerce | Expo de blettes, photographies et armes anciennes sur l'histoire de la chasse au gibier d'eau en Baie de Somme |
| Dimanche 22 mai à 15h Salle basse du casino | Projection du film de Michel Quinejure « Chasseurs sur une île flottante ». Entrée libre. Contact : 03 22 60 39 29 |
| Du 26 mai (14h) au 1er juin Tribunal de commerce | Exposition des artistes Picards. Peinture, photographie et sculpture. 10h/12h30-13h/19h |
| Du 2 au 5 juin Porte de Nevers | Exposition de peintures à l'huile et sculptures de Jean-Marc Boucart. 10h30/12h30 - 14h/18h |
| Samedi 4 juin à 20 h Salle basse du casino | Gala de danse de l'association 3D en Baie sur le thème « Voyage autour du monde ». En scène : 150 adhérents pratiquant la danse moderne, classique, country, hip hop, zumba, gym tonique. Sur réservation : 06 76 79 83 70 |

Chapelle Saint Valery

La chapelle Saint Valery dite des Marins est ouverte les week-ends et jours fériés de 15h à 18h, jusqu'au 25 septembre.



Séminaire le 21 mai : Histoire de la chasse au gibier d'eau

Déroulement : rendez-vous à 14h au parking du Bois Houdant pour une randonnée en Baie de Somme (départ à 14h30). Au tribunal de commerce : exposition de blettes, de photographies et d'armes anciennes. Salle basse du casino à 18h : concert des siffleurs de la Baie de Somme, suivi à 18h15 d'un débat et échange avec le docteur Matthieu Boos de l'institut scientifique nord est atlantique (ISNEA) au casino. 19h : projection du film « Chasseurs sur une île flottante » (réservé aux participants du séminaire).

Organisation : fédérations départementale et régionale des chasseurs, ligue des sauvaginaires et des trois associations de chasse du domaine public maritime (Baie de Somme, Baie d'Authie sud et Littoral picard sud). Contact : 06 80 46 79 92.

Stage d'aquarelle

Pour la 2ème année consécutive Evelyne Leroy, aquarelliste, encadrera un stage « Aquarelle et Carnet de voyage » du 8 au 11 juin, à Saint-Valery. Tarifs : 40 € / 45 € par jour ou 150€ le stage. Inscriptions jusqu'au 30 mai auprès du Service culturel municipal. Tel. 03 22 60 39 29.